

TRIBUNE

10 ans après l'accord de Paris : la COP30, une COP pour rien ?

Benoit Faraco*

La COP30 s'est achevée le 22 novembre à Belém sur un accord décevant, qui a toutefois le mérite de rappeler l'attachement de plus de 190 pays au multilatéralisme environnemental, mais sans réellement répondre aux dernières alertes de la communauté scientifique. Alors que le GIEC démarre la rédaction de son septième rapport de synthèse, attendu pour 2028, les dernières études scientifiques sont sans appel : la fenêtre pour maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, seuil au-delà duquel les conséquences sur les sociétés humaines et les écosystèmes seront durables et majeures, est en train de se refermer rapidement.

Depuis 10 ans et l'adoption de l'accord de Paris, qui a ancré cet objectif de 1,5 °C, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont pas baissé au niveau mondial. Les réductions que l'on constate, en Europe ou aux États-Unis, ont été gommées par la forte croissance des émissions dans les pays émergents. Et si pour la première fois les nouveaux engagements des États à la COP30 nous placent potentiellement sur une trajectoire de baisse des émissions mondiales de 12 % d'ici 2035 par rapport à 2019, elles continuent à ce jour de battre des records. Les émissions liées à nos systèmes énergétiques (c'est-à-dire à la production d'électricité), qui représentent environ 75 % des émissions mondiales, ont progressé d'environ 8 % en 10 ans. La déforestation, autre grande source d'émissions, a ralenti significativement, mais reste à des niveaux élevés, de plus de 10 millions d'hectares par an, nous appelant à redoubler

d'efforts pour y mettre fin d'ici 2030, engagement réitéré cette année encore par la COP30.

L'Europe, qui depuis plus de 20 ans respecte et dépasse à chaque fois les engagements climatiques qu'elle a pris devant la communauté internationale, fait la démonstration de longue date qu'il est possible de concilier croissance économique et réduction massive des émissions de gaz à effet de serre (-37 % entre 1990 et 2024 alors que notre PIB a cru de 71 % sur la même période). Mais à Belém, elle s'est retrouvée bien seule dans la défense d'un renforcement de l'ambition en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, face à un groupe de pays émergents peu engagés sur ce sujet, lesquels ont tiré profit du nouveau retrait des États-Unis de l'accord de Paris pour se réfugier dans des positions extrêmement conservatrices.

10 ans après la COP21, le Brésil avait fixé plusieurs objectifs pour cette COP30. Conscient d'une scène internationale divisée, la présidence de la COP30 avait fait de la défense du multilatéralisme sa priorité, et comptait aussi s'appuyer sur le dynamisme de l'économie verte pour engager l'ensemble des acteurs, au-delà des États, à accélérer dans la transition écologique.

Le premier objectif, la défense du multilatéralisme, n'a été que partiellement atteint. La principale décision adoptée à la fin de la COP30 réaffirme bien l'attachement de l'ensemble des participants à la conférence à l'accord de Paris, pierre angulaire du régime climatique international. Cependant, on ne peut que constater que le compte n'y est pas. Alors qu'en 2025 l'ensemble des États devaient présenter leur nouvelle

* Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies décarbonées et pour la prévention des risques climatiques.

contribution déterminée au niveau national (CDN), contenant leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre, seuls environ 120 l'ont fait, ne représentant qu'environ 65 % des émissions mondiales¹. Parmi les grands émetteurs — au premier rang desquels les membres du G20, qui représentent 80 % des émissions mondiales —, plusieurs pays importants manquent à l'appel : l'Inde (8 % des émissions mondiales, au troisième rang mondial), mais aussi l'Argentine, l'Arabie saoudite, l'Iran ou encore l'Égypte n'ont pas encore soumis leurs contributions. C'est pourtant l'un des grands piliers de l'accord de Paris, qui fixe un cadre d'engagement des États pour atteindre la neutralité carbone : tous les 5 ans, les États doivent présenter leurs nouveaux objectifs pour les 10 années à venir, puis, 2 ans après, la COP dresse un bilan mondial de l'action climatique. Les dernières contributions avaient été soumises en 2020, pour un premier bilan mondial réalisé à la COP28, à Dubaï, en 2023. Le prochain bilan mondial aura lieu en 2028.

L'Union européenne est quant à elle arrivée à Belém avec un nouvel objectif ambitieux, de 90 % de réduction nette de ses émissions pour 2040, conforme à sa trajectoire de neutralité carbone en 2050. Elle fait partie des rares régions à prendre des engagements alignés sur la science, traduits dans une législation contraignante qui en assure la mise en œuvre et le respect. Depuis la création du régime climatique en 1992, c'est aussi la seule région du monde qui, année après année, a respecté ses objectifs.

L'absence de contributions et d'engagements d'un nombre important de partenaires marque une fragilisation importante de l'accord de Paris. Celui-ci repose en effet sur la prise d'engagements, certes souverains et nationalement déterminés, mais qui doivent montrer le plus haut niveau d'ambition et être revus à la hausse tous les 5 ans, avant d'être soumis au bilan mondial.

Pendant la conférence de Belém, un rapport publié par le Programme des Nations unies pour l'environnement et fondé sur l'ensemble des contributions présentées a démontré que nous sommes désormais sur une trajectoire de

réchauffement comprise entre 2,3 °C et 2,5 °C. Cela envoie un double message clair : d'une part, que nous avons réussi à infléchir la trajectoire de réchauffement pour la rapprocher de l'objectif de température de l'accord de Paris, qui est de stabiliser le changement climatique en dessous de 2 °C et de tout faire pour le maintenir en dessous de 1,5 °C; et d'autre part, que nous sommes encore loin d'une action suffisante pour atteindre cet objectif et que la fenêtre pour que les émissions mondiales connaissent enfin un pic et commencent à décroître se referme rapidement. C'est un signe clair que l'accord de Paris fonctionne, qu'il permet d'organiser une action collective, internationale, mais que les efforts des États ne sont pas assez rapides et pas assez importants.

De leur côté, les grands émergents, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des émissions mondiales (Chine, autour de 35 %, Inde, 8 %, Russie, 5 %, Brésil, 2,5 %, Indonésie, 2,3 %, Afrique du Sud, 1 %...), peinent à prendre des engagements significatifs et à se projeter dans les prochaines décennies sur des réductions d'émissions cohérentes avec l'objectif de neutralité carbone, c'est-à-dire de ramener les émissions mondiales à un niveau faible, pouvant être compensé intégralement par l'absorption des puits de carbone, notamment des océans, des forêts et des sols. Si l'on fait l'hypothèse que les États-Unis, dont les émissions sont orientées à la baisse depuis 10 ans, continuent à réduire même de manière modeste leurs émissions d'ici 2035, alors le bloc historique des pays industrialisés ne devrait plus représenter qu'entre 15 % et 20 % des émissions mondiales à cette date, contre près de 50 % en 1990. Toujours en 2035, l'UE ne devrait représenter que 3 % à 4 % de ces émissions. Le centre de gravité des émissions se déplace, et l'avenir du climat se joue principalement désormais dans les grands pays émergents, notamment en Asie et en Amérique latine. C'est dans ces régions que devront intervenir les principales réductions d'émissions dans les prochaines décennies, pour avoir une chance de respecter les objectifs de l'accord de Paris.

Le chemin est encore long, car même si dans les pays émergents, la croissance de la production énergétique se fait désormais majoritairement

à partir d'énergies renouvelables, le charbon continue de jouer un rôle majeur dans de nombreux pays, comme en Indonésie, au Vietnam, en Afrique du Sud et bien sûr aussi en Chine et en Inde. Ces pays disposent souvent, outre de réserves abondantes, de centrales récentes, voire en construction, encore peu amorties, et qui, si elles ne sont pas fermées de manière anticipée, devraient à elles seules contribuer à émettre suffisamment de gaz à effet de serre pour nous éloigner définitivement des objectifs de 1,5 °C/2 °C de l'accord de Paris. Enfin, le déploiement à large échelle d'énergies décarbonées ne peut se faire qu'en soutenant le développement et la modernisation des réseaux électriques, y compris au niveau régional. Cette approche permet de combiner au mieux les différents moyens de production électriques, associant le nucléaire et les énergies renouvelables, pour profiter de chacun de leurs atouts, et ainsi s'assurer d'une production d'énergie stable, accessible, compétitive et très souvent souveraine. C'est dans cet esprit que la France, avec plusieurs partenaires internationaux dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada, poursuit le travail lancé dans les partenariats pour une transition énergétique juste, les JETP (*Just Energy Transition Partnerships*), afin d'apporter des réponses à ces situations particulièrement délicates.

La Chine, qui représente aujourd'hui le tiers des émissions mondiales, est dans une position singulière. Sa contribution à l'accord de Paris, publiée comme l'Union européenne juste avant la COP, est à la fois intéressante et décevante. Décevante parce que l'engagement pris semble ne pas complètement refléter son potentiel de réduction d'émissions. Cela est d'ailleurs implicitement reconnu par le géant chinois, qui s'est fixé un objectif de réduction de 7 % à 10 % de ses émissions en 2035 par rapport à son pic des émissions dont la date n'est pas définie, tout en promettant de «s'efforcer de faire plus», laissant entendre que des efforts supplémentaires étaient accessibles. Mais cette contribution est aussi intéressante parce qu'elle en dit long sur l'ampleur de la transition énergétique du principal émetteur mondial. Certes, la Chine a encore de nombreux projets de centrales à charbon en

construction, mais elle pourrait dans les toutes prochaines années connaître son pic d'émission — qu'elle s'est engagée à atteindre au plus tard en 2030 — notamment parce que des transformations sectorielles profondes sont en cours. C'est en particulier le cas dans le domaine des transports. La Chine produit 70 % des véhicules électriques construits dans le monde, et le gouvernement s'est fixé dans sa CDN l'objectif d'une généralisation des véhicules électriques dans les ventes, conduisant à penser que la Chine n'est pas loin d'atteindre son pic de consommation de pétrole, après une décennie où la croissance chinoise a tiré la demande mondiale. Cette évolution est importante, et pourrait amorcer, dans les prochaines années, un pic de la consommation d'or noir, après des années de croissance. L'AIE, dans ses scénarios énergétiques dédiés, envisage la possibilité d'un plateau de consommation d'ici 2030, avant d'entamer un déclin prononcé de la consommation.

Le second objectif de la présidence brésilienne était d'accompagner la transformation rapide de l'économie mondiale vers la neutralité carbone, qui a été initiée par l'accord de Paris. C'est là que se trouve le plus grand espoir pour le régime climatique. En 10 ans, l'action internationale sur le climat a en effet profondément transformé le système énergétique mondial. Il y a 10 ans, le règne des énergies fossiles paraissait sans fin. Elles étaient au cœur de tous les pans de l'économie, de la production d'électricité aux transports, en passant par l'industrie, les besoins énergétiques des logements, la production agricole. Ce règne, qui était fondé sur la praticité de ces énergies autant que leur compétitivité, semble en train de prendre fin.

Il y a 10 ans, le charbon dominait la production d'électricité, en étant le moyen le moins coûteux de répondre aux besoins croissants en énergie, en particulier pour les pays émergents. Aujourd'hui, les énergies renouvelables, dépourvues d'externalités environnementales aussi significatives, sont passées devant, et constituent la solution la plus rentable pratiquement partout sur la planète pour répondre aux nouveaux besoins énergétiques. Le nucléaire connaît lui aussi un

regain d'intérêt, avec des volumes d'investissements annoncés inédits au cours des 40 dernières années. Dans le domaine des transports, l'électrification des véhicules, inexiste il y a encore quelques années, est aujourd'hui en passe de devenir la norme dans les pays bien dotés en infrastructures électriques, notamment en Chine, mais aussi en Europe. Les véhicules électriques représentent 25 % des nouvelles immatriculations en France en 2025, contre autour de 2 % en 2015. Le stockage de l'électricité a connu des progrès inédits au cours de la dernière décennie, tant sur ses coûts que sur sa technologie. Partout sur la planète, y compris aux États-Unis, l'engouement des investisseurs pour les technologies décarbonées ne se dément pas.

Cela s'explique par plusieurs raisons. D'abord, parce que dans de nombreux cas, les solutions de transition énergétique sont à présent disponibles et compétitives sur le marché, ou en voie de l'être. C'est le cas des systèmes énergétiques fondés sur les énergies renouvelables ou le nucléaire. C'est aussi le cas dans le transport individuel des personnes où la voiture électrique, si elle pose des défis industriels importants, et implique parfois des besoins d'investissements massifs dans les réseaux électriques, est une solution de masse pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, améliorer dans la durée le pouvoir d'achat des ménages et rééquilibrer notre balance commerciale (en 2022, pendant la crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine, la valeur des importations de combustibles fossiles dans l'UE a atteint 640 Md€, soit 4,1 % du PIB). De plus, parce qu'elles présentent des externalités environnementales relativement faibles (rejet de GES, pollution de l'air...), les solutions de la transition énergétique, en particulier celles fondées sur l'électrification, sont moins sujettes à l'incertitude fiscale dans la plupart des pays. Investir dans la transition énergétique est donc souvent le meilleur choix économique, ce qui explique qu'au cours des 10 dernières années, les investissements dans les énergies décarbonées aient progressivement supplanté les investissements dans les énergies fossiles au sein de nos systèmes énergétiques.

Ensuite, il est clair que l'ensemble des acteurs économiques ont intégré que, quelles que soient les décisions de court terme des États et des gouvernements, le monde se dirigeait vers la neutralité carbone. Dans un monde où les investissements dans les infrastructures énergétiques (réseaux, unités de production) ont une durée de vie de plusieurs décennies, voire des perspectives qui sont presque celles du siècle pour certains réacteurs nucléaires, le monde économique a fait le pari du succès de la lutte contre le changement climatique.

Enfin, et c'est un basculement profond, il est aussi fort probable que les acteurs économiques ont compris plus rapidement que les décideurs politiques que les impacts du changement climatique ont un potentiel de déstabilisation fort de l'économie mondiale, déjà soumise à de nombreuses incertitudes, en particulier liées aux conflits mais aussi aux tensions commerciales qui s'exacerbent. En d'autres termes, pratiquement aucun acteur économique n'a envie de vivre dans un monde à +2 °C ou +3 °C, tant les conséquences attendues du réchauffement climatique sont dévastatrices, parce qu'elles déstabilisent en profondeur les chaînes de valeur, et parce qu'elles remettent en question presque tous les modèles assurantiels qui permettent jusqu'alors de contenir le risque.

L'accord final trouvé à Belém peine à concilier ces deux mondes. Celui de l'économie mondiale, engagée, sous la houlette des investisseurs, des banques, mais aussi de bon nombre d'États et de gouvernements locaux, qui est prêt à amplifier et à accélérer la transition, et celui des négociateurs représentant les intérêts de leurs États, qui sont finalement restés sur des positions assez conservatrices.

À la COP28 à Dubaï, il y a deux ans, les États s'étaient accordés pour la première fois dans l'histoire des COP à appeler à une transition juste, ordonnée et équitable en dehors des énergies fossiles, ainsi qu'à mettre fin, d'ici 2030, à la déforestation. La présidence brésilienne n'a toutefois pas réussi à trouver un accord sur le cadre fixé par le président Lula lors de l'ouverture de la COP30,

qui proposait d'inclure dans le texte final la réalisation, dans les années à venir, de deux feuilles de route pour organiser la sortie progressive des énergies fossiles, et pour mettre un terme à la déforestation. Cette idée, qui aurait permis d'encourager l'innovation et les investissements dans des secteurs à fort potentiel de croissance comme les réseaux électriques, le stockage de l'énergie, la production de carburants alternatifs pour le transport aérien et maritime ou encore l'hydrogène, aura été bloquée jusqu'au bout par un petit nombre de pays, sous l'impulsion de certains pays du Golfe et du groupe des pays *like-minded* (groupe de pays à géométrie variable mobilisés autour de l'Arabie saoudite et de l'Inde), qui a exclu par principe tout débat sur les énergies fossiles dans les résultats de la COP. Notons par ailleurs que dans les opposants à toute avancée sur la question des énergies fossiles, bon nombre des pays n'avaient pas soumis, pour la COP de Belém, de nouvelle CDN.

À l'identique, même en plein cœur de la forêt amazonienne, aucun accord n'a pu être trouvé pour établir l'autre feuille de route proposée par Lula, pour mettre un terme à la déforestation. Cette incapacité à progresser sur des décisions prises il y a moins de deux ans dans le cadre du précédent bilan mondial nous alerte sur la fragilité du régime climatique multilatéral, et souligne l'importance de poursuivre le soutien indéfectible à l'accord de Paris, seul cadre existant pour susciter des efforts collectifs. Afin de poursuivre l'engagement du président Lula, le Brésil a finalement annoncé, à la fin de la COP, qu'il prendrait l'initiative de lancer sous sa responsabilité, en 2026, ces deux feuilles de route.

La décision finale de la COP30 n'a pas non plus su capturer les progrès accomplis sur le méthane, gaz à effet de serre qui a un pouvoir de réchauffement plus de dix fois supérieur au CO₂ sur 20 ans, dont les émissions pourraient être réduites à moindre coût, en particulier dans les secteurs des déchets et de la production d'hydrocarbures. Sous l'impulsion de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Chine et du Brésil, un mini-sommet s'est pourtant tenu pour engager l'ensemble des acteurs à accélérer

l'action, en particulier dans les secteurs pétroliers et gaziers dans lesquels la réduction de moitié des émissions de méthane peut être obtenue à coût négatif, par exemple en réduisant les fuites pendant le transport, ou le *venting*, qui consiste à relâcher inutilement du gaz lors des étapes de production. En d'autres termes, même dans des secteurs où les intérêts économiques et climatiques sont pleinement alignés, la COP30 n'a pas réussi à poser les bases d'un consensus.

Parmi les maigres avancées de la COP30, on peut toutefois noter un engagement de solidarité renouvelé avec les pays les plus vulnérables, via l'engagement pris de tripler les financements pour l'adaptation d'ici 2035, avec une mobilisation non seulement des pays industrialisés, mais aussi des pays émergents. La France a aussi travaillé avec le Brésil et plusieurs partenaires européens pour apporter un soutien sans faille à la science et au GIEC, dont le 7^e rapport est attendu pour 2028, et lutter contre la désinformation climatique, alors même que la sphère complotiste et climatosceptique s'est attaquée à la COP30 en véhiculant de nombreuses fausses informations, dont celle de la construction d'une autoroute en pleine forêt amazonienne pour permettre aux négociateurs de se rendre à la conférence.

La COP30 aura permis de préserver l'essentiel, et de confirmer la détermination d'une grande majorité d'États de la planète à agir face au changement climatique. Elle aura aussi permis de confirmer l'engagement des entreprises, des investisseurs, des élus et des territoires, mais aussi des philanthropes, des peuples et communautés autochtones, des associations et des citoyens. Confirmant la dynamique de la conférence de Nice sur les océans, jamais la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour la protection des écosystèmes essentiels que sont les océans et les forêts n'a été aussi importante. Et malgré les turbulences géopolitiques, malgré les attaques et les campagnes de désinformation, le multilatéralisme environnemental a tenu bon. Pour profiter des opportunités liées à la transition, une trentaine de pays en développement vont mettre en œuvre des plateformes pays, visant à développer des plans d'investissement dans la transition écologique.

De nombreuses coalitions, comme celles sur le bâtiment durable, lancée en France en 2024, ou encore les travaux de la commission pour accélérer la sortie du charbon, vont poursuivre leur travail pour trouver, partout où cela est faisable, des solutions et les mettre en œuvre pour rendre opérationnelle la sortie des énergies fossiles. Avec l'initiative CREWS, qui vise à développer des systèmes d'alertes précoces face aux catastrophes climatiques, ou encore le travail mené avec l'Inde pour la résilience des infrastructures, la France poursuivra, en complément des négociations formelles, la mobilisation de tous les acteurs. Les prochaines COP seront difficiles, tant les désaccords sont profonds, mais elles ne ralentiront pas le rythme de développement des énergies décarbonées, l'innovation dans le stockage de l'énergie, ou le développement des carburants alternatifs dont ont besoin les secteurs aérien et maritime pour poursuivre leur décarbonation. Alors qu'en Europe 33 % de la croissance se fait sur les secteurs de la transition, la France poursuivra, à travers sa présidence du G7 en 2026, mais aussi le sommet Afrique-France qui se tiendra au Kenya, son engagement pour accélérer une transition désormais irréversible.

NOTE

1. Les États-Unis (11 % des émissions mondiales) ont soumis en décembre 2024 une contribution avec un objectif pour 2035, mais qui perdra toute valeur avec le retrait effectif de l'accord de Paris en début d'année 2026.

BIOGRAPHIE

BENOIT FARACO est un expert français en politiques environnementales et climatiques. Il a été nommé ambassadeur chargé des négociations climatiques, des énergies décarbonées et pour la prévention des risques climatiques en juin 2025. Auparavant, il a été conseiller du président de la République sur l'énergie, l'environnement, les transports et l'agriculture pendant 5 ans, contribuant sans relâche à la traduction concrète de l'accord de Paris. Il a commencé sa carrière dans les associations de protection de l'environnement, participant notamment au Grenelle de l'environnement en 2007 et 2008, avant de rejoindre le Quai d'Orsay en 2012 pour préparer la COP21 et l'accord de Paris, ainsi que participer aux négociations relatives aux objectifs de développement durable. En 2016, il a également contribué à la création du bureau français de la Fondation européenne pour le climat, avant de revenir au ministère de la Transition écologique en 2017, en tant que conseiller spécial auprès du ministre, chargé notamment de l'élaboration du plan climat de la France.